

Communiqué de presse



Photo : Jacky Delorme

Les médias burundais au cœur de la crise

Table ronde des médias burundais

Déclaration de Bruxelles

Le 24 mars 2016

En avril et mai 2015, quelques jours seulement auront suffi à éradiquer presque complètement le pluralisme d'un paysage médiatique burundais reconnu pour son professionnalisme et cité en exemple en Afrique : cinq radios et une télévision indépendantes ont été détruites, près d'une centaine de journalistes, menacés, ont été contraints à l'exil. Alors que le Burundi continue d'être déchiré par des violences quotidiennes, et que les messages de haine se banalisent, le besoin du peuple burundais d'accéder à une information pluraliste et crédible est chaque jour plus urgent.

Conscients de cette exigence, l'ensemble des médias privés d'information, travaillant au Burundi et hors du Burundi, l'instance de régulation des médias (Conseil national de la communication) et une vingtaine d'opérateurs internationaux d'appui aux médias se sont réunis lors d'une table-ronde à Bruxelles les 23 et 24 mars 2016. L'objectif de cette rencontre était de renouer le dialogue entre les acteurs des médias travaillant à l'intérieur et à l'extérieur du Burundi et d'identifier les recommandations nécessaires à l'action des autorités burundaises et de la communauté internationale afin de restaurer la liberté de l'information au Burundi.

A l'issue d'un dialogue animé et sincère, les observations et engagements suivants ont été pris :

a. Remarques générales

L'ensemble des participants reconnaît et rappelle la nécessité de :

1. Préserver et permettre l'exercice des compétences d'une génération de journalistes formés et garantissant au public burundais l'accès à une information pluraliste et professionnelle ;
2. Refuser avec une extrême fermeté les messages de haine ayant tendance à se banaliser et rappeler aux journalistes des médias publics et privés leur responsabilité déontologique et pénale par rapport aux contenus qu'ils diffusent ;
3. Reconnaître les conséquences dommageables de l'absence actuelle du droit des Burundais d'accéder à une information pluraliste et crédible.

b. Engagements

1. Le CNC réaffirme son engagement à assurer sa mission constitutionnelle de régulation des médias publics et privés, à garantir un espace médiatique pluraliste et à favoriser la réouverture de tous les médias ;
2. Les journalistes réaffirment leur engagement à exercer leur métier dans le respect des règles professionnelles, en dehors de tout combat partisan afin d'assurer le droit du public à l'information. Ils projettent de rédiger un manifeste rappelant leur volonté de pratiquer un journalisme répondant aux règles déontologiques ; ce document sera ouvert à la signature de tous.

c. Recommandations à la communauté internationale

Il est demandé aux partenaires internationaux :

• dans son plaidoyer aux autorités burundaises :

1. De demander aux autorités burundaises d'assurer le droit constitutionnel de la population à accéder à l'information ;
2. De mener un plaidoyer pour la réouverture de l'espace médiatique pluraliste, en particulier les radios privées ;
3. De demander au ministère public burundais de mettre un terme aux poursuites arbitraires à l'encontre des journalistes et entreprises de presse ;
4. De demander des garanties quant à la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur fonction ;
5. D'insister sur l'importance d'amener la Radio télévision nationale du Burundi (RTNB) à assurer, en toute intégrité, son véritable rôle de service public.

- **dans son action à court terme**

1. De s'engager à fournir un appui rapide aux initiatives médiatiques actuelles et à venir (développées à l'intérieur et à l'extérieur du Burundi) permettant aux citoyens burundais d'avoir accès à l'information, dans l'attente d'une normalisation de la situation ;
2. D'assouplir les procédures d'appui habituels pour les adapter à une situation de crise tout à fait exceptionnelle et prendre en compte la situation difficile des journalistes en exil et de ceux restés au pays, ainsi que de leurs médias ;
3. De soutenir les activités de monitoring des contenus médiatiques produits à l'intérieur et à l'extérieur du Burundi et la professionnalisation des ressources humaines du Centre de monitoring de l'Organisation des médias d'Afrique centrale (OMAC) ;
4. De soutenir et renforcer le Conseil national de la communication (CNC) afin qu'il puisse assurer effectivement sa mission constitutionnelle de régulation des médias publics et privés et garantir la liberté de la presse.

- **dans son action à moyen terme**

1. De soutenir la mise en place d'un cadre de rencontres et de dialogue entre les acteurs du secteur médiatique (dont le CNC), ainsi que d'opportunités d'échanges avec les autorités ;
2. De contribuer à la reconstruction technique et économique des médias, une fois qu'ils auront été ré-autorisés à émettre ;
3. De soutenir des actions de sensibilisation aux médias et à leur rôle démocratique à l'attention de différentes familles d'acteurs (acteurs politiques, forces de sécurité...)
4. D'œuvrer à la redynamisation rapide et claire de l'Union de la presse burundaise (UBJ), de l'Observatoire de la presse burundaise (OPB) et de l'Association de la presse burundaise (ABR), actuellement en situation difficile ;

Signataires de la Déclaration

Les organisations professionnelles représentant les médias burundais

L'Observatoire de la presse burundaise (OPB), l'Union burundaise des journalistes (UBJ), l'Association burundaise des radiodiffuseurs (ABR)

Les médias burundais

Radio Isanganiro, Radio Bonesha FM, Radio télévision Renaissance, Radio Rema FM, Groupe de presse Iwacu, Radio publique africaine, SOS Médias Burundi

L'instance de régulation des médias burundais

Conseil National de la Communication

Les organisations nationales et internationales d'appui aux médias

L'Institut Panos Grands Lacs, l'Université du Burundi (Master en journalisme), ReSIC, Global Forum for Media Development (GFMD), Free Press Unlimited (FPU), La Benevolencija, Reporters sans frontières (RSF), Deutsche Welle Akademie (DKA), International Media Support (IMS), Radio Sans Frontière, RNW Media, Fondation Hirondelle, Vita, 11.11.11, EURAC, Fédération européenne des journalistes (FEJ), Fédération internationale des journalistes (FIJ), Comité pour la protection des journalistes (CPJ), Rory Peck Trust, Protect Defenders, Periactes, Kintambo, X2

Contact

Pierre Martinot – pierre.martinot@panosgl.org